



*Meilleurs Vœux : Toute l'équipe de la Providence Vert
Buisson vous souhaite une belle et merveilleuse année.
Qu'elle soit source de bonheur, santé, épanouissement, joie et
sérénité !*

- **Merci à L'APEL** ayant organisé la visite du Père Noël un passage dans les classes la veille des vacances de Noël, cela a plu à tous les enfants, petits comme grands.
- **Mardi 31 janvier** : Béatrice Malard, surveillante sur le temps du midi et à la garderie prendra sa retraite à la fin du mois de janvier. Nous la remercions très sincèrement pour toutes ces années passées auprès des enfants, pour son investissement, sa bienveillance, sa bonne humeur, Nous lui souhaitons de vivre une très belle retraite.
- **Protocole sanitaire paru le 2 janvier 2022** : Un nouveau protocole est en place pour cette rentrée du lundi 3 janvier, les modifications concernent surtout la gestion des cas positifs et contacts indépendamment du variant concerné :
La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves d'une classe entraîne l'éviction du cas confirmé & la mise en œuvre du protocole de dépistage réactif avec la suspension de l'accueil en présentiel des autres élèves dans l'attente de la réalisation d'un test.
 - **Cas positif** : l'isolement est de 7 jours. Il peut prendre fin au terme de 5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé et que son résultat est négatif.
 - **Cas contact** : Les élèves de la classe qui satisfont aux conditions ci-dessous pourront poursuivre les apprentissages en présentiel le lendemain sous réserve :
 - ✓ de présenter un résultat de test TAG ou RT-PCR négatif,
 - ✓ d'attester sur l'honneur de la réalisation de deux autotests négatifs à J2 et J4 à compter du premier test ;
 - ✓ Lors de la réalisation du premier test en pharmacie, les représentants légaux de l'élève se verront remettre gratuitement 2 autotests à réaliser le deuxième et le quatrième jour à compter du premier test (J2 et J4). Si le premier test est réalisé en laboratoire, les représentants légaux de l'élève se verront remettre un bon permettant de se faire délivrer gratuitement les autotests en pharmacie.

NB : Cette évolution entre en vigueur à compter du lundi 3 janvier 2022.
- **Vendredi 7 janvier 2022** : Fermeture des signatures des livrets scolaires des élèves du CP au CM2 sur Educartable.com. Merci de signer numériquement ce livret qui reconnaît le travail de votre enfant (en cas de difficulté, vous pouvez contacter l'enseignante).
- **Jeudi 13 janvier** : Spectacle au Grand Logis pour les élèves de CM2 « Et la mer s'est mise à brûler » à 14h30.
- **Vendredi 21 janvier** : Vente de gâteaux de l'APEL à 16h30 (classe de CE1)
- **Lundi 31 janvier** : Ateliers avec des élèves de l'IME de Bruz et les élèves de CE2.